



RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

Nana-Mambéré / Mambéré-Kadéï | Janvier 2020

Chiffres clés

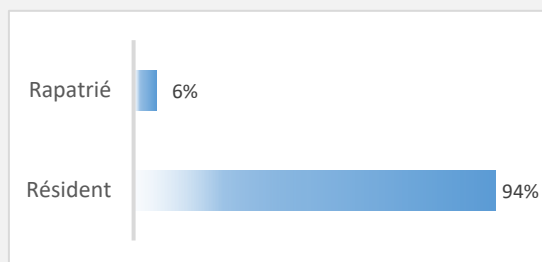
16 incidents documentés

17 victimes

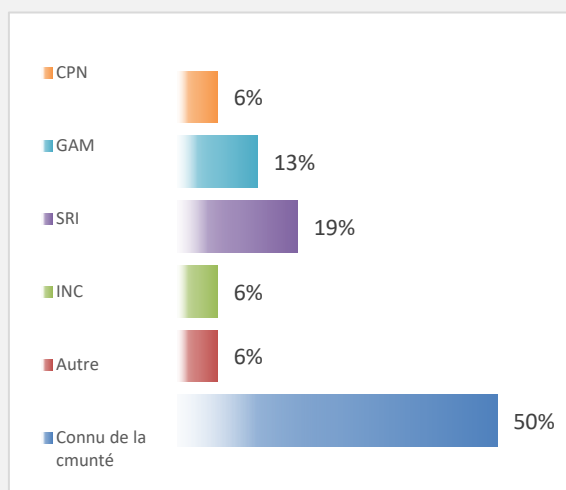
Désagrégation des victimes

Genre	Total	%
Hommes	11	65%
Femmes	0	0%
Garçons	1	6%
Filles	5	29%
Total	17	100%

Statut des victimes



Cas de violation par auteurs présumés



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Incidents de protection

16 incidents ont été documentés dans les deux préfectures en janvier 2020, respectivement 9 dans la Nana-Mambéré et 7 dans la Mambéré Kadéï. Les VBG représentent 38% et 31% sont des violations du droit à la vie et à l'intégrité physique.

L'équipe ASA en charge du projet de monitoring de protection a effectué 6 missions sur le terrain, en passant par les localités suivantes : Niem Yelewa ; Baoro ; Cantonnier ; Baboua ; Gallo ; Carnot ; et Bania.

Protection de l'enfance

6 incidents victimisant des enfants ont été enregistrés, à savoir 4 viols sur des filles, 1 cas de mariage précoce et 1 garçon ayant succombé à des coups et blessures.

Violences sexuelles et basées sur le genre

6 incidents relatifs à des VBG ont été enregistrés en janvier, à savoir 4 viols 1 agression physique et 1 mariage précoce.

Prévention et réponses de protection

- 1 appui psychosocial lié à un cas de VBG ;
- 3 référencement médicaux ;
- 86 autres actions dans le cadre du suivi des réponses mises en œuvre au cours de l'exercice 2019.

Solution durable / Réintégration

Gallo (Sous-préfecture de Baboua)

Attribution de parcelles aux rapatriés facilités ayant des difficultés d'accéder à l'eau potable. Ils utilisent l'eau d'une source aménagée qui aurait été interdite car contaminée par la pollution. Il est important de résoudre le problème d'accès à l'eau potable afin d'éviter les maladies hydriques ou la propagation plus importante d'autres maladies comme la rougeole.

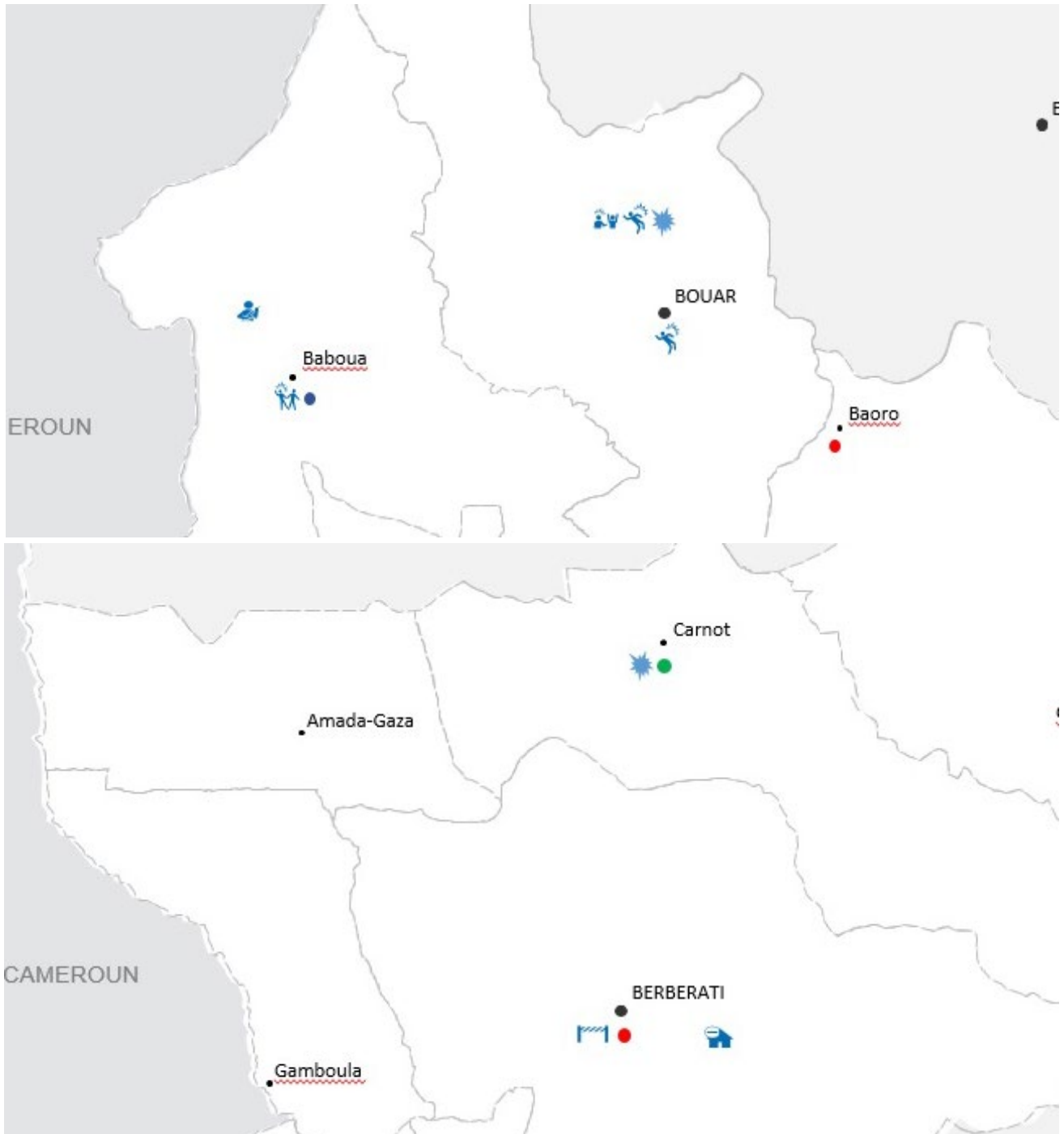
Baboua

















Construction d'abris en paille par les rapatriés facilités et mise en place d'un accès à une source d'eau non aménagée se situant à 2 km du quartier où ils se trouvent.

Bania (Sous-préfecture de Berberati)

Réintégration des rapatriés rendue facile par une bonne cohésion sociale et l'implication du mécanisme communautaire de règlement de conflit lié aux LTB. Un travail est en cours pour obtenir des déclarations de naissance/actes de naissance qui seraient exigés pour permettre aux enfants rapatriés de fréquenter l'école.

Carte des incidents par préfecture



- | | | |
|---|---|--|
|  Vol/Braquage |  Violences psychologiques |  Présence de GA |
|  Agression sexuelle |  Mariage précoce |  Homicide |
|  Accusation de sorcellerie |  Rapatriés spontanés |  Taxes illégales |
|  Agression physique VBG |  Retournés spontanés |  Occupation illégale |
|  Coups et blessures |  Enlèvement/Tentative d'enlèvement |  Destruction de propriété |
|  Viol | | |

ANALYSE SÉCURITAIRE

Préfecture	Situation sécuritaire
Nana Mambéré	<p>La situation sécuritaire dans la Nana-Mambéré en ce début d'année a été principalement marquée par les revendications des GBK démobilisés GBK ainsi que par des incidents liés à la transhumance liés à des éléments assimilés aux SRI et visant principalement les localités Koundé et Bondiba (sous-préfecture de Baboua). Les GBK ont rencontré les autorités étatiques à Bouar qui les ont rassurés au sujet de la prise en compte de leurs souhaits.</p> <p>La situation des démobilisés restent un sujet important pour le maintien du calme dans la préfecture, particulièrement dans la commune de Bouar. Les agissements d'éléments assimilés aux SRI sont principalement liés à la transhumance et doivent faire l'objet d'un suivi important de la part des forces afin de réduire les risques de dérapage.</p>
Mambéré Kadeï	<p>Dans la Mambéré Kadéï, la situation est relativement calme. Aucun incident majeur n'a été relevé bien que la période de transhumance est caractérisée par des mouvements d'éléments assimilés aux SRI. Ces derniers justifient leur présence en revendiquant leur rôle dans la protection des éleveurs peulhs.</p>

Incidents de protection enregistrés Janvier 2020

Décembre 2019											
Préfecture	Nana-Mambere				Mambéré Kadéï					Cumul mens.	Cumul annuel
Sous préfecture	Bouar	Baboua	Baoro	Abba	Berbti	Carnot	Sosso Nak	Gambou la	Gadzi		
Incidents de protection											
Violation du droit à la vie/intégrité physique											
Homicide	2									2	2
Torture et traitement inhumains											
Mutilation											
Coups et blessures	1					2				3	3
Accidents d'explosifs/armes à feu											
Sous total	3					2				5	5
Violations du droit à la liberté											
Déplacement forcé											
Limitation/restriction de mouvements											
Enlèvement/Tentative d'enlèvement		1								1	1
Sous total		1								1	1
Violations du droit à la propriété											
Taxes illégales					1					1	1
Extorsion de bien											
Occupation illégale											
Vol/Braquage	3									3	3
Pillage											
Destruction de propriété											
Incendie criminel											
Sous total	3				1					4	4
Violences sexuelles et basées sur le genre											
Viol			1		3					4	4
Agression physique (SGBV)						1				1	1

Agression sexuelle										
Mariage précoce		1							1	1
Déni de ressource										
Violence psychologique et émotionnelle										
Sous total		1	1		3	1			6	6
Total	6	2	1		4	3			16	16
		9			7				16	16

Tableau 1 Tableau des incidents enregistrés en Janvier 2020

- 31% d'incidents liés à la violation du droit à la vie et à l'intégrité physique ;
- 38% liés aux VBG ;
- 25% au droit à la propriété ; et
- 7% au droit à la liberté.

Les tendances observées sont similaires à celles du mois de décembre 2019. La Nana-Mambéré enregistre plus d'incidents que la Mambéré-Kadéï, avec 38% de l'ensemble des incidents ayant été rapportés dans la sous-préfecture de Bouar. Cette importante concentration d'incidents à Bouar est probablement liée aux activités des SRI et/ou d'éléments leur étant assimilés.

Différentes catégories d'auteurs

Auteurs	MCC	SRI	Autres	Inc	CPN	GAM	Total
Nana Mambéré	3	3		1		2	9
Mambéré Kadéï	5		1		1		7
Total	8	3	1	1	1	2	16

Comme l'accoutumée, les membres connus de la communauté représentent une large proportion des auteurs présumés de violence, à savoir 50%. Viennent ensuite les SRI avec 19%. Les incidents suivants ont été attribués à SRI ou à des éléments leur étant assimilés : (i) vol bœufs dans la commune de Koundé (Sous-préfecture de Baboua) ; (ii) enlèvement et demande de rançon à Bondiba (Sous-préfecture de Baboua) ; (iii) braquage de commerçants sur l'axe Niem-Sabewa ; (iv) braquages et homicide à Zouldé Ngam (commune de Niem Yelewa)

Enfin, il convient de noter que le projet a documenté un cas de prélèvement de taxe illégale par des CPN qui ont exigé un paiement de 2000 FCFA à un rapatrié qui circulait avec une déclaration de perte fournie par la CNR sous prétexte que le document ne comportait pas le cachet de l'autorité compétente. Déjà en décembre 2019, un incident de ce type avait été signalé au niveau de Gamboula. Cela nécessite une sensibilisation des forces de sécurité par les autorités étatiques, en l'occurrence la CNR qui fournit ces documents.

Statut et genre des Victimes

Statut	Statut			Genre	H	F	f	g	Total
	Résident	Rapatrié facilité	Total						
<i>Nana Mambéré</i>	10		10	<i>Nana Mambéré</i>	7		2	1	10
<i>Mambéré Kadéï</i>	6	1	7	<i>Mambéré Kadéï</i>	4		3		7
<i>Total</i>	16	1	17	<i>Total</i>	11		5	1	17

Les personnes résidentes représentent 94% des victimes. Seul un incident a visé un rapatrié. Il s'agit de l'imposition de taxe illégale mentionnée ci-dessus.

Les hommes représentent 65% des victimes, les garçons 6% et les filles 29%. Ces dernières ont toutes été victimes de viols.

ACTIONS DE RÉPONSE ET ACTIVITES MENÉES

Actions de réponses mises en œuvre

Réponses	NM	MK	Mois
Suivi psychosocial	1		1
Références médicaux	1	2	3
Références juridiques			
Références protection de l'enfance			
Kits de dignité			
Restitution des biens			
Allocation de parcelles de terre			
Documentation/preuve de la propriété			
Autres actions de réponses	63	23	86
Total	65	25	90

- Une victime de mariage précoce dans la localité de Baboua a bénéficié d'un suivi psychosocial ;
- L'équipe ASA a effectué 3 références médicaux : 2 à Bania et 1 à Baboua (suivi de grossesse pour la jeune fille victime de mariage précoce) ;
- 86 autres actions de réponses se résumant aux suivis des réponses mises en œuvre pendant l'exercice 2019
 - Nana-Mambéré : 14 suivis d'assistance en AGR, 27 suivis d'assistance en CBI et 22 suivis d'assistance en kits de dignité.
 - Mambéré-Kadéï : 3 suivis d'assistance en AGR, 7 suivis d'assistance en CBI, 6 suivis d'assistance en kits de dignité et 7 suivis d'assistance en NFI)

Protection de l'enfant

Préfecture	Nombre d'enfants victimes des incidents de protection	Nombre d'enfants référés aux acteurs de protection de l'enfance
Nana Mambéré	3	0
Mambéré Kadéï	3	0
Total	6	0

2 filles victimes de viol ont été référées à un centre de santé à Bania. En ce qui concerne la procédure judiciaire, les parents ont choisi de s'orienter vers des arrangements à l'amiable. L'absence de structures judiciaires fonctionnelles est un frein au référencement juridique des survivantes de VBG.

La victime de viol identifiée à Bawi Tedom (Sous-préfecture de Baoro), a reçu une réponse médicale en dehors du délai de 72 heures.

Il convient de noter que le cas de mariage précoce évoqué est un incident plus ancien qui a été signalé à l'équipe ASA en janvier 2020. La jeune fille victime a été abandonnée par son mari alors qu'elle était enceinte. C'est cet événement qui a amené ses parents à signaler le cas à l'équipe ASA. La jeune fille a été orientée vers le centre de santé pour bénéficier de consultations prénatales.

L'auteur de l'homicide d'un jeune garçon à Bouar a été arrêté par les forces de l'ordre. Une procédure judiciaire est en cours.

Violences basées sur le Genre

Incident	N M	M K	T	Statut des survivants		Auteurs	
				Résident(e)			
Viol	1	3	4		6	Connu de la communauté	4
Agression physique		1	1			Autre	1
Mariage forcé/précoce	1					Famille proche	1
Total	2	4	6		5		6

La majorité des victimes (83%) sont des femmes ou des filles. Toutes les victimes de sexe féminin sont des survivantes de viols (commis par des hommes) tandis que le seul homme identifié a subi une agression physique à l'arme blanche initiée par sa partenaire intime. Pour chacun des cas documentés, l'auteur était connu de la victime et dans le cas de la jeune fille mariée précocement, elle a été mariée par sa famille. Toutes les victimes identifiées sont des résidents.

Préfectures	Incidents de VBG	Appui psychosocial	Référencement	Assistance
Nana Mambéré	2	1	1	
Mambéré Kadéï	4		2	







En termes de réponse, l'équipe ASA a constaté que les parents d'enfants victimisés choisissent souvent de recourir à un arrangement à l'amiable avec l'auteur des violations. Un tel mécanisme de résolution des conflits a néanmoins pour conséquence de ralentir la réponse médicale et judiciaire.



2 des 4 victimes de viols ont été référées vers les centres de santé de Bania pour les victimes de viol par le relais communautaire travaillant avec ASA. Au cours du processus de référencement, un manque de kits pep a été constaté bien que les incidents de viols soient relativement récurrents dans la localité.

Un des victimes de viol avait déjà été prise en charge médicalement 3 jours après les faits et la dernière victime n'a pas pu recevoir de réponse médicale appropriée car elle se trouve dans un village reculé sans établissement de santé adapté pour le référencement médical.

Recommandations

- Un des auteurs de viol étant un récidiviste, il est recommandé de référer ce cas au groupe de travail VBG et à la section Droits de l'Homme de la MINUSCA ;
- Fournir des kits pep aux établissements de santé de Bania ;
- Sensibilisation de la population au sujet de l'étendue de la réponse en cas d'incidents VBG et, plus particulièrement, en cas de viol.

Secteur	SUIVI DE LA REINTEGRATION DES RAPATRIES FACILITES / RECOMMANDATIONS		
	Mission Gallo (Sous-préfecture de Baboua)	Mission Baboua	Mission Bania (Sous-préfecture de Berberati)
 Sécurité	→ Aucun incident particulier impliquant les rapatriés facilités n'a été relevé.	→ Pas d'incident sécuritaire depuis le 30 décembre 2019. Situation relativement calme.	→ Aucun incident particulier impliquant les rapatriés facilités n'a été relevé.
 Protection/ Cohésion sociale	→ Cohésion sociale existante entre les rapatriés et la communauté hôte. Leur intégration se fait sans heurt.	→ Bonne cohésion sociale au sein de la localité. En effet, la présence des rapatriés spontanés avant l'arrivée des facilités a aidé leur insertion dans la communauté.	→ Bonne cohésion sociale existant entre la communauté hôte et les rapatriés. Néanmoins, plusieurs incidents liés aux VBG ont été documentés, particulièrement des viols victimisant des mineurs.
 Éducation/ Protection de l'enfance	→ Les enfants rapatriés facilités sont inscrits à l'école et aucun problème n'a été signalé.	→ Les salles de classe sont surchargées et les enfants de 04 et 05 ans ne sont en majorité pas scolarisé car la maternelle de Baboua est un établissement privé. → Recommandation : Construction de salle de classe + mise en œuvre d'alternatives scolaires pour la petite enfance.	→ Nombre d'élèves important dans les classes des 2 structures scolaires existantes. → Des déclarations et/ou actes de naissance sont exigés pour permettre aux enfants rapatriés de se rendre à l'école. Dans la plupart des cas, ces documents ont été perdus au cours du déplacement. → Recommandation : Construction de salles de classe + Implication de la CNR dans la délivrance de pièces d'identité permettant aux enfants rapatriés d'aller à l'école.
 WASH	→ Les rapatriés se procurent l'eau dans une source qui avait été aménagée mais qui est maintenant en état de dégradation et touchée par la pollution. La source se trouve à 2 km dans la brousse. Son usage aurait été interdit, les femmes continuent de s'y approvisionner, faute d'avoir une autre source d'eau à proximité. → Recommandation : Construction de forage au niveau des parcelles attribuées aux rapatriés facilités + aménagement de latrines.	→ Les rapatriés se ravitaillent dans une source non aménagée se trouvant à 2 km du quartier où ils vivent. → Recommandation : Construction de forage afin de faciliter l'accès à l'eau ou/et aménagement de la source.	→ Les rapatriés sont intégrés à la communauté et partagent les mêmes installations sanitaires. 2 forages sont disponibles (1 privé et 1 défectueux). Par conséquent, tous se ravitaillent auprès de 4 sources (2 sources non aménagées et 2 sources aménagées par FLM). Selon les autorités locales, ces sources engendreraient un certain nombre de maladies hydriques. → Recommandation : Construction de forage afin de faciliter l'accès à l'eau ou/et aménagement /réaménagement des sources existantes.
 Sécurité alimentaire	→ Les denrées alimentaires seraient en pénurie ce qui a entraîné une augmentation des prix. Les rapatriés manquent également de semences pour entreprendre des activités agricoles. → Recommandation : Plaidoyer auprès de FAO.	→ Les rapatriés disposent d'espaces pour l'agriculture mais ne peuvent s'y adonner puisqu'ils manquent de moyens pour se procurer des semences. Les semences qui avaient été remises par la FAO déjà été consommées. → Recommandation : Fourniture en semences par la FAO + sensibilisation des rapatriés pour favoriser une utilisation responsable et durable.	→ Coût élevé des produits alimentaires et manque de légumes. La sécurité alimentaire de la population en générale a besoin d'être renforcée en raison de la pauvreté du marché.
 Santé	→ Le coût élevé des produits pharmaceutiques dans le centre de santé existant est un problème dans la localité. → Recommandation : Appuyer le centre de santé en produits pharmaceutiques.	→ Le coût élevé des examens et produits pharmaceutiques est un problème dans la localité. → Recommandation : Appuyer le centre de santé en produits pharmaceutiques.	→ Existence de 2 centres de santé qui sont en bon état et qui fonctionnent normalement. Les rapatriés y ont accès au même titre que les résidents. Cependant ils ne disposent pas de matériel de prise en charge des cas de VBG qui sont pourtant récurrents. Les cas de malnutritions sont également importants

			→ Recommandation : Dotation en kits pep et intrants de prise en charge de la malnutrition + Formation des matrones sur les principes de prise en charge des VBG
 Abris/LTB	<p>→ Des parcelles de terre ont été allouées aux rapatriés par les autorités locales dans le 2^{ème} groupement de la localité.</p> <p>→ Recommandation : Aménagement en WASH + Délivrance des attestations reconnaissant la propriété des parcelles attribuées.</p>	<p>→ Les rapatriés facilités se sont construits des maisons en paille au quartier Zalinguo. Ce qui présente quelque fois des risques d'incendies.</p> <p>→ Recommandation : sensibilisation des rapatriés sur les feux de brousse et les feux de préparation dans les concessions</p>	<p>→ Des cas de LTB ont été relevés dans la communauté. Un bon exemple a été la restitution d'une maison par ses occupants secondaires. 3 cas du même type étaient en cours de résolution lors de la mission d'ASA à travers le mécanisme communautaire de résolution mis en place par NRC (1 concernant un rapatrié facilité et 2 concernant des rapatriés spontanés).</p> <p>→ Recommandation : Continuer les sensibilisations sur les LTB.</p>
Activités de survie	<p>→ Les rapatriés mettent principalement en œuvre des activités champêtres journalières sur les parcelles de résidents. Certains ont également pu obtenir des parcelles où ils font de l'agriculture.</p> <p>→ Les rapatriés ont fait la demande de semences afin de pouvoir faciliter l'exploitation des parcelles qui leur ont été attribuées.</p>	<p>→ Les rapatriés mettent principalement en œuvre des activités champêtres journalières sur les parcelles de résidents. Certains d'entre eux le font dans le cadre de l'élevage.</p> <p>→ D'autres se contentent du ramassage de bouts de bois en brousse qu'ils revendent sur les marchés</p> <p>→ Le petit commerce fait également parti des activités des rapatriés (Vente de friperie).</p>	<p>→ Les rapatriés réalisent principalement des activités minières, agricoles et commerciales. Les équipes d'ASA sont parties à la rencontre de certains de ces commerçants.</p> 

- **Commune de Niem-Yelewa**

L'équipe ASA a également eu l'occasion de se rendre à Niem - Yelewa où plusieurs rapatriés facilités se sont relocalisés. A Niem, plusieurs ménages se sont rendus sur les chantiers miniers. A Yelewa, le Maire a attribué une parcelle pour l'installation des rapatriés qui s'y sont relocalisés. A la visite de cet espace, le staff ASA a rencontré un chef de ménage souffrant, qui lui a expliqué qu'une partie des rapatriés s'était rendue en brousse afin de récupérer de la paille pour la confection des cases. Quant à l'autre partie, elle se serait rendue sur les chantiers miniers.